

Je souhaite récupérer mon appartement pour y vivre

Par Antakarana, le 03/08/2024 à 06:58

je suis propriétaire d'un appartement que je loue depuis 4 ans.

J'aimerais le récupérer pour y vivre moi et mes 3 enfants.

Je suis maman seule.

Les locataires sont une famille avec 5 enfants

Dans quelle mesure j'ai le droit de le récupérer et sous quelles conditions.

Sachant que le bail de 3 ans a était reconduit depuis le mois de mai.

Il s'agit d'un appartement non meuble.

Bien à vous

Par janus2fr, le 03/08/2024 à 07:56

Bonjour,

Vous ne pouvez donner congé à vos locataire pour reprise que pour l'échéance du bail, soit mai 2027 avec un préavis minimum de 6 mois.